

L'UTILISATION DES PROGRAMMES CARTOGRAPHIQUES ASSISTÉES PAR L'ORDINATEUR POUR LA REPRÉSENTATION DE LA STRUCTURE POLITIQUE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Ana-Elena Stan*, Ionel Boamfă**

**Centre d'Etudes Européennes*

***Université «Al. I. Cuza» Iasi, Department de Géographie, CUGUAT-TIGRIS*

Abstract: The paper aims to highlight crono-spatial distribution of the political structure of the European Parliament, to the establishment of the Community of European Coal and Steel (1952) until today, using cartographic programs assisted by computer. Using several such programs have been developments in time and allocation of the Member States and throughout the European legislative political groups and seeking a forecast for the two next legislatures (2009-2014 and 2014-2019).

Key words: *cartographic programs, personal computer, European Parliament, political structure, political groups*

Problématique

- Présenter les méthodes utilisées pour mettre en évidence certains aspects de la répartition crono-spatiale des membres du Parlement européen;
- Mettre en évidence le nombre de députés et de la diversité politique du Parlement européen, à la fois globalement et au niveau des pays membres;
- Suppression de l'évolution historique du nombre des députés et des orientations politiques, de l'Assemblée parlementaire a commencé à ce jour;
- Compte tenu de l'évolution et la répartition spatiale présence au vote aux élections européennes électeurs dans les pays de l'Union européenne;
- Essai de prévoir l'évolution des orientations politiques et la présence du vote pour les deux mandats suivants (2009-2014 et 2014-2019).

Enjeux

- Le fait que les membres de l'Assemblée parlementaire ont été nommés au cours de 1952-1978, par les Parlements des États membres, en se fondant sur la structure politique des législatives nationales, nous a obligés à calculer les valeurs moyennes, les intervalles approximativement égaux à ceux des législatures après 1979 lorsque la nomination a été faite par les élections des eurodéputés dans tous les pays CE / UE;
- Le calendrier des élections nationales, différentes de pays à pays, a conduit à calculer le montant moyen que les pourcentages de chaque lignes directrices sur le nombre des orientations politiques menées dans chaque Etat pour chaque période.

Méthodologie

- La collecte et l'adaptation des informations statistiques utilisant comme sources, en particulier les sites avec des données pour l'élection du Parlement européen et des États membres;

- Le calcul des pourcentages de chaque retour orientations politiques ont été réalisés, où ils ont été plusieurs groupes de la même orientation politique, par l'agrégation des valeurs pourcentage de ceux qui reviennent des formations politiques;

- La représentation cartographique a été fait appliquant, sur les cercles correspondant pour le nombre d'europarlementaires de chaque État membre, l'hémicycle avec la structure politique spécifique pour chaque pays; la réalisation de ces hémicycles a été faite par l'ajout, dans un fichier de données au format Microsoft Excel, d'une colonne supplémentaire avec un valeur représentant 2 / 5 du nombre total de sièges au cours de cette période;

- Les graphiques ainsi obtenues ont été exportés vers des fichiers Adobe Illustrator avec les fonds de carte de la CE / UE et avec les cercles correspondants au nombre de parlementaires de chaque État membre (ces fichiers .ai ont été obtenus dans le cadre du programme Philcarto);

- Le fond brut des cartes appartient a ESPON, chaque polygone, représentant les États membres et ayant un code identique à celui utilisé dans Microsoft Excel fichier avec les données (utilisant un fichier de données enregistrées sur l'extension .txt);

- Dans chacun de ces dossiers ont été retirés les secteurs de cercle représentant, dans les graphiques, les 2 / 5 ajoutée, résultant hémicycles représentant chaque Etat et l'ensemble du Parlement européen;

- Il en va de même des fichiers ont été modifiés, avec la caractéristique de chacun des lignes directrices, les couleurs des graphiques produits dans Microsoft Excel - chaque fichier .ai, afin traitées, a ensuite été importés dans la CorelDraw, où il a été traité jusqu'à la finale;

- La taille du fonds et des cercles de la carte se conformer à la même échelle de représentation dans chaque cas, aussi, les couleurs utilisées pour représenter chaque orientations politiques;

- Ces fichiers CorelDraw ont été exportés sous forme d'images de l'extension .jpg, où il peut être inséré dans les fichiers dans Microsoft Word, Microsoft PowerPoint ou PDF.

Courte présentation du Parlement européen

Entre 1952 et 1958 porte le nom de l'Assemblée parlementaire de la CECA, ayant seulement 78 membres représentant les parlements des 6 Etats,

fondateurs des Communautés européennes: la Belgique, R. F. Allemagne, France, Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Les formations politique représentées au cours de cette période ont appartenu aux familles politique du chrétien-démocrates (44,87%), socialistes (25,64%), communistes¹ (12,82%) et libéraux (10,26%). On ajoutait 5 autres parlementaires appartenant aux autres groupes politiques - les membres non-affiliés (6,41%).

L'Assemblée parlementaire de la CECA changer son nom, de 1958, devenant L'Assemblée parlementaire européenne. Le nombre de membres est passé de 142 en 1957, en augmentant le nombre de parlementaires nommés par chaque pays membre. Ils sont représentés pratiquement les mêmes familles politiques. Le Parlement a été dominé aussi des chrétiens-démocrates (46,48%), suivie par les socialistes (26,06%), les libéraux (13,38%) et les communistes (10,56%), ainsi que les membres non-affiliés (3,52%). Comme une reconnaissance de l'importance de chrétien-démocratie européenne, les premiers présidents de l'Assemblée, Robert Schuman (France) et Hans Furler (RF Allemagne) appartiennent à cette famille politique.

Depuis 1962, l'Assemblée reçoit le nom et il se conservera jusqu'à aujourd'hui - le Parlement européen. Les États membres, le nombre et les modalités de leur nomination par les législatives reste le même. Trop, continue à dominer la grande famille politique des chrétien-démocrates (44,37%), suivis par ceux de socialistes (26,06%), des communistes (12,68%) et des libéraux (9,86%), ils l'ajout des membres non-affilié (7,04%). Nous précisons que, dans certains Etats, les formations d'extrême droit ont eut représentation parlementaire interne presque continue (Italie), et elles se rencontraient rarement en R. F. Allemagne ou en France.

La division de cette période (1962-1972) en deux fragments, environ égales par ailleurs, avait pour objectif de la formation et pour la période 1952-1978, avant la nomination des europarlementaires au suffrage universel des intervalles d'environ 5 ans (les valeurs que nous mentionnerons représentant les moyennes résultats par rapport des données de ces intervalles a nombre des élections pendant cet intervalle de temps). Sur le première place sont, encore, les chrétiens-démocrates (47,18%), suivie par les socialistes (25,35%), les communistes (14,08%) et les libéraux (7,04%); membres non-affiliés atteindre un taux de 6,34 %.

¹ Les communistes ont constitué leur propre groupe parlementaire seulement en 1973. Mais je les groupés, au début du législatif européen parce que ce courant politique a été très important eu Europe après le deuxième guerre mondiale.

L'année 1973 coïncide avec le premier élargissement des Communautés européennes, qui a augmenté à la suite et, en 198, le nombre de membres du Parlement européen (en raison de la croissance et l'augmentation du nombre de places qui reviennent de chaque pays). En rejoignant le Royaume-Uni, l'Irlande et du Danemark, s'est formé un autre groupe d'europarlementaires, le nationaliste-conservatoire, avec les 3,54% situées après les familles politiques des chrétiens-démocrates (41,41%), des socialistes (29,8%), des communistes (12,12%) et des libéraux (8,59%). Les membres non-affiliés représentent, au cours de cette période, 4,55%.

L'année 1979 apporte la première élection, le 7 Juin à 410 europarlementaires d'être élu (24 autres ont été ajoutés, de la Grèce, en 1981). L'actuel groupe parlementaire de populaires (Démocrates-chrétiens) et des démocrates européens - totalisant 41,24% - est apparu seulement en 1999, ainsi que sur la première place ont été les socialistes européens (28,34%), qui devait dominer le Parlement Européenne pendant deux décennies. Les autres groupes parlementaires représentés étaient les suivants: les communistes (11,06%), les libéraux (9,68%), les démocrates progressifs européennes (5,07%) et le groupe technique des indépendants – les écologistes plus tard (2,53%). Ils ajoutent un pourcentage de 2,07 membres non-affiliés.

Le 14 Juin 1984 ont été tenues les élections pour le deuxième mandat du Parlement européen résultant par suffrage universel. Le nombre d'europarlementaires est passé à 518 en 1986, à la suite de l'adhésion de l'Espagne et le Portugal. La configuration politique a été dominée par les socialistes (31,85%) et par les populaires (Démocrates-chrétiens) – qui totalisaient, avec les démocrates européens 36,29% des sièges. Ils sont ajoutaient les parlementaires libéraux (9,85%), les communistes (8,69%), l'Alliance pour l'Europe et les Démocrates européens (5,79%), le groupe technique des indépendants – les écologistes (3,86%) et vu le jour et un nouveau groupe - les Droites européenne (3,28%). Un pourcentage de 0,39 a été représenté seulement par les membres non-affiliés.

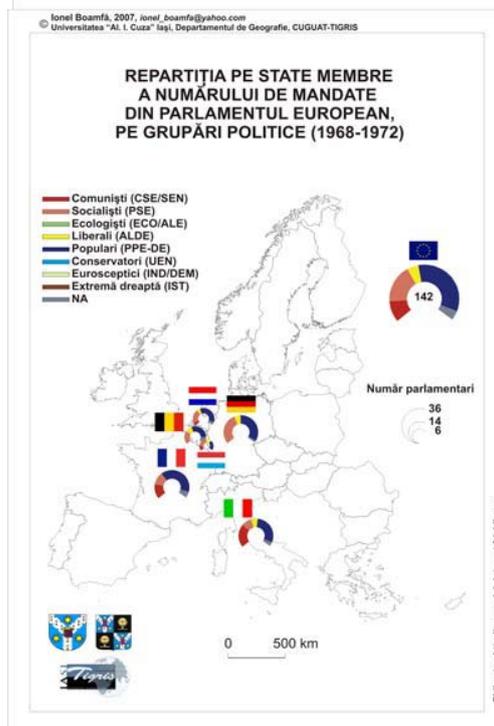
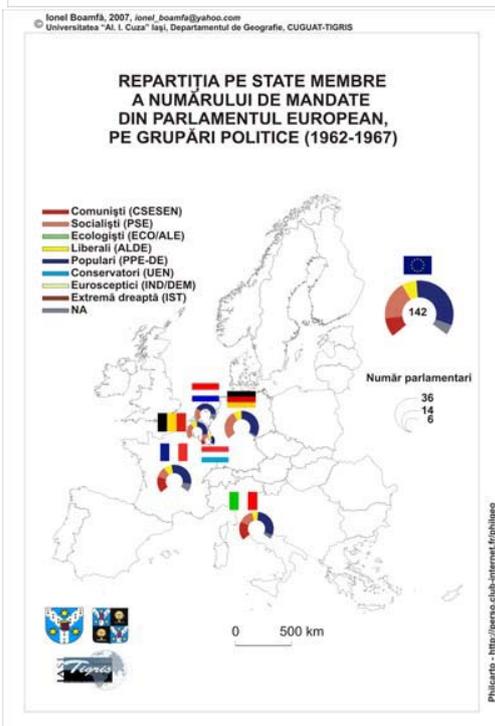
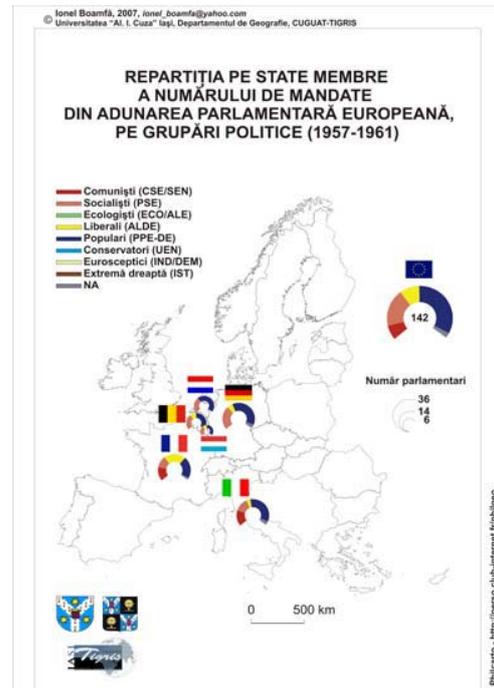
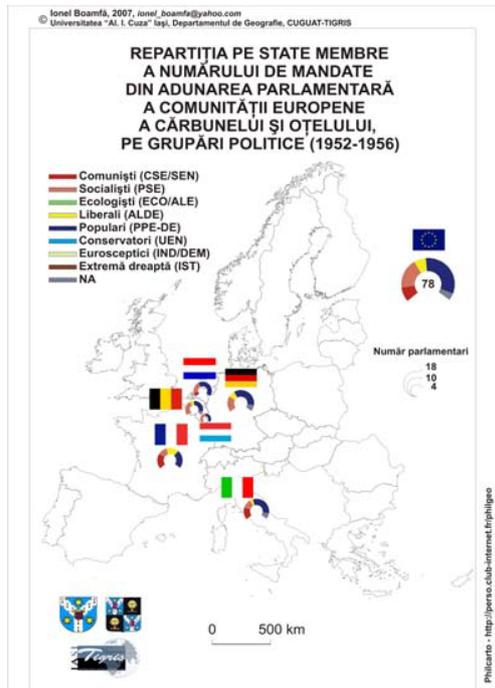
Le 15 Juin se sont tenu des élections au Parlement européen en 1989. Le nombre et la configuration politique est restée inchangée. Le groupe le plus important a été les socialistes (37,07% - y compris les lieux qui reviendrait pour l'alliance des radicaux européens), suivie par les démocrates-chrétiens et les démocrates européens (30,12%), les libéraux (9,46%), les communistes (8,69%), les écologistes – L'arc-en-ciel (5,21%), l'Alliance des démocrates et des démocrates progressifs européens (4,25%) et les Droites européennes (3,28%). Les membres non-affiliés totalisaient seulement 1,93%.

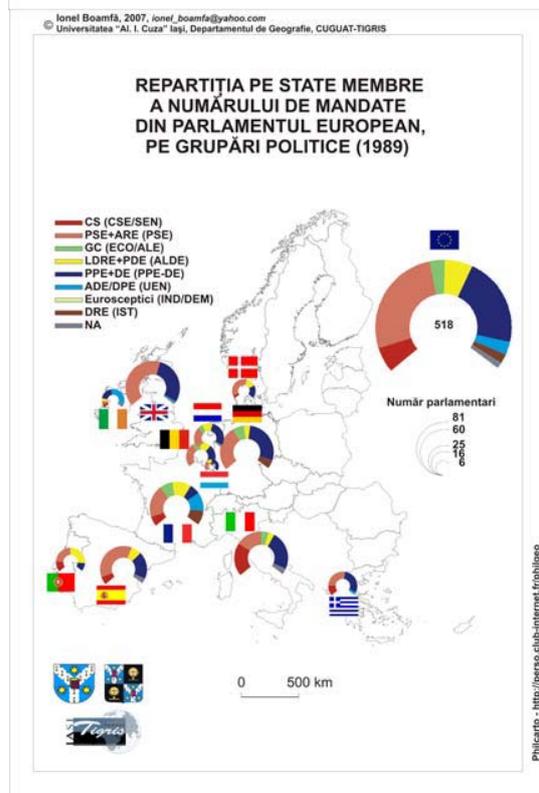
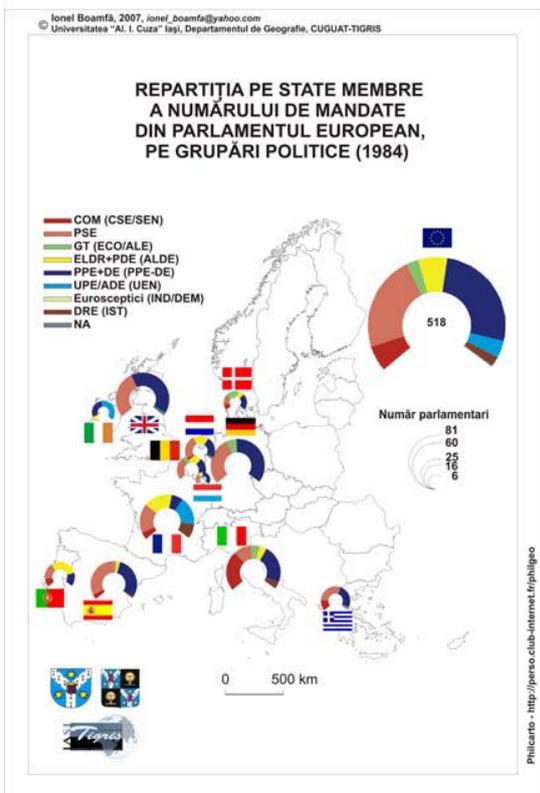
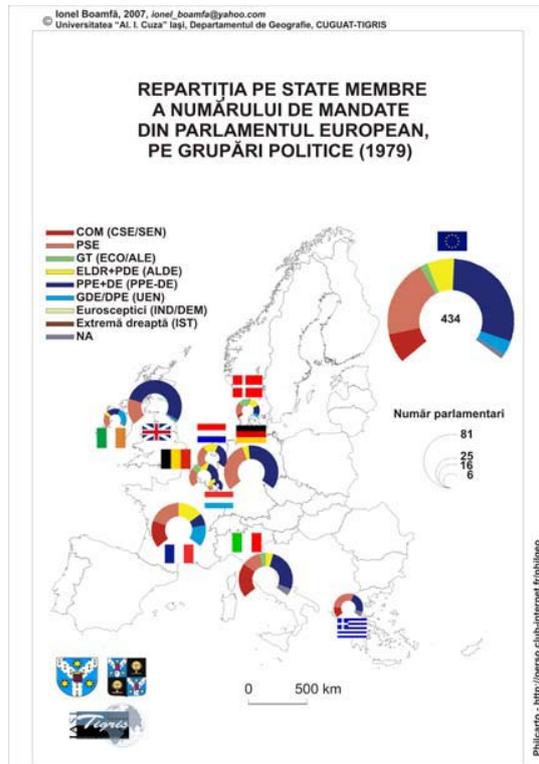
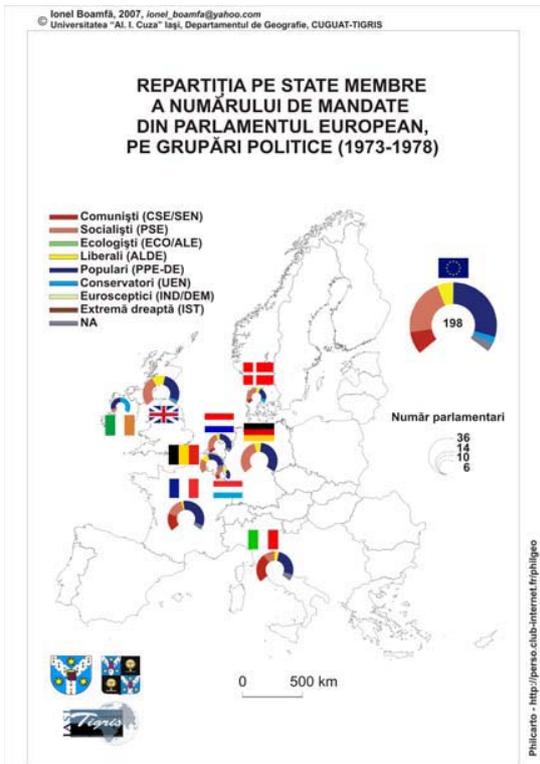
En 1994, les élections européennes ont eu lieu dans l'intervalle 5-12 Juin. Le nombre de parlementaires a augmenté, debout à 626, à la fois comme une conséquence de la réunification allemande en 1990 et l'adhésion de la Suède (1995), la Finlande et l'Autriche (1996). Les socialistes européens (ensemble avec l'Alliance des radicaux européens) ont 37,38% des sièges, suivi par les populaires et les démocrates européens - 28,91%, les conservateurs - 8,63%, les libéraux - 6,87%, la gauche radicale (uni avec la gauche écologiste du nord) - 5,43% les écologistes - 4,47% et les eurosceptiques, un nouveau groupement politique, avec 3,19%. Les membres non-affiliés partagent 5,11%, un pourcentage dans lesquels ont retrouvaient les groupes politiques qui non avaient pas réussis de constituer son propre groupe par exemple, l'extrême-droite).

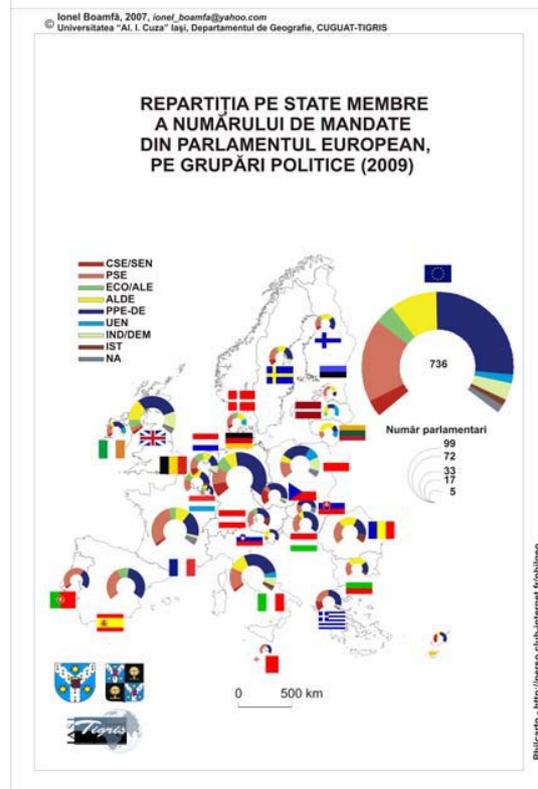
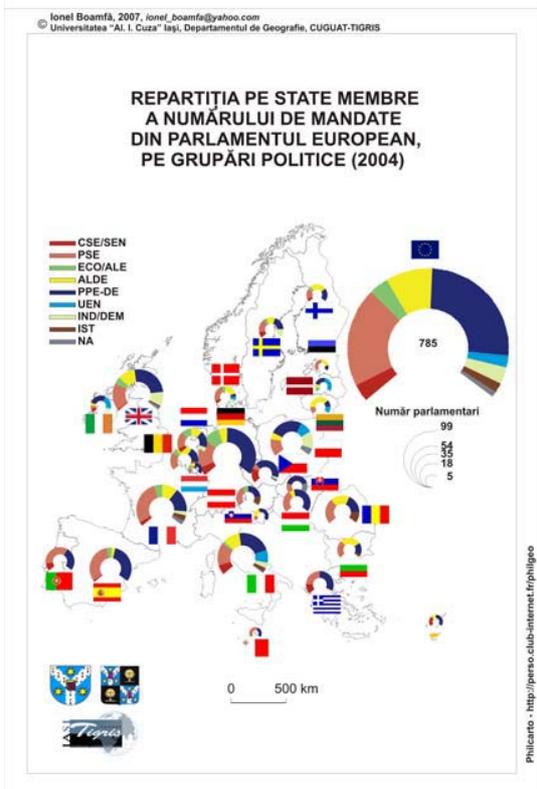
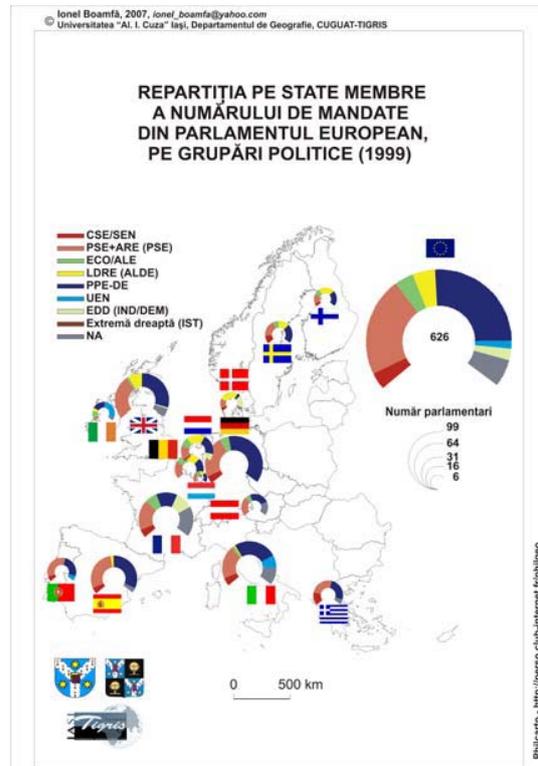
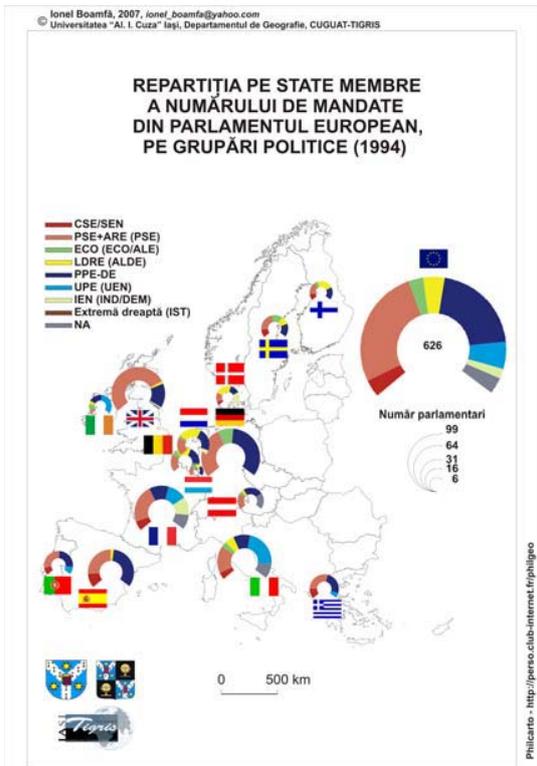
Entre 10 et 13 Juin 1999, ont eut lieu les prochaines élections. Il produit un roque entre les deux premiers groupements politiques, pour la première fois dans l'élection par vote les eurodéputés populaires redeviennent le plus important groupe parlementaire (35,78%). Les socialistes sont maintenus avec une forte proportion, sur la deuxième position (30,83%), suivi à grande distance, les libéraux (6,87%), les écologistes (6,07%), la gauche radicale (5,59%), les eurosceptiques (3,35%) et les conservateurs (2,72%). La part de membres non-affiliés à accroître 8,79%, à nouveau à l'échec en raison de l'extrême droite de respecter les conditions nécessaires pour former un groupe parlementaire.

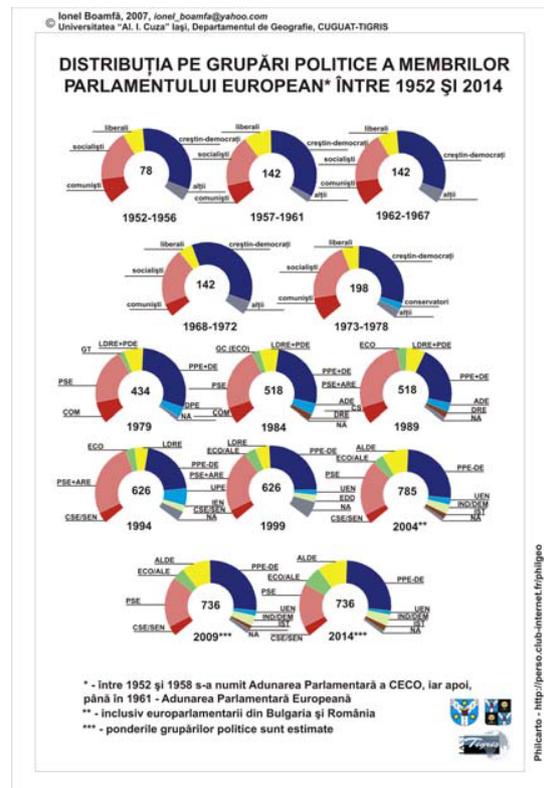
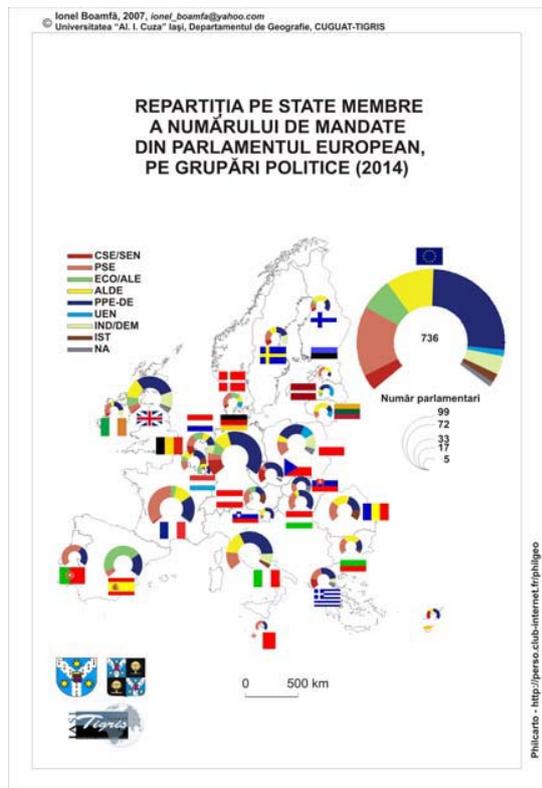
Dernières élections européennes ont eu lieu au cours de 10-13 Juin 2004, après la plus grande vague d'élargissement de l'Union européenne le 1er Mai 2004 quand ont été admis 10 nouveaux pays membres. Le traité de Nice, fixe le nombre des europarlamentaires à 732 députés, ce qui augmente temporairement à 785, à la suite de l'adhésion le 1 er Janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie. Ces États sont représentés sur les membres nommés en vertu de l'actuelle structure politique des législatifs nationaux. Les élections européennes dans ces pays s'est effectuées en Bulgarie, a 20 Mai et en Roumanie – a 25 Novembre. Suite à ces événements, la structure politique du Parlement européen est dominé par les démocrates et populaires (35,8%) et par les socialistes (28,03%), que l'on peut trouver à des distances appréciable, les groupes politiques des libéraux (13,25%), des écologistes (5,35%), de la gauche radicale (5.22), puis des eurosceptiques (4,59%), des conservateurs (3,44%) et d'extrême-droite⁴, de nouveau (2,55%). On ajoute les non-affiliés - 1,78%.

⁴ Ce groupe politique a été abolie en moins d'un an (il a existe de Janvier 2007 jusqu'en Novembre, la même année).









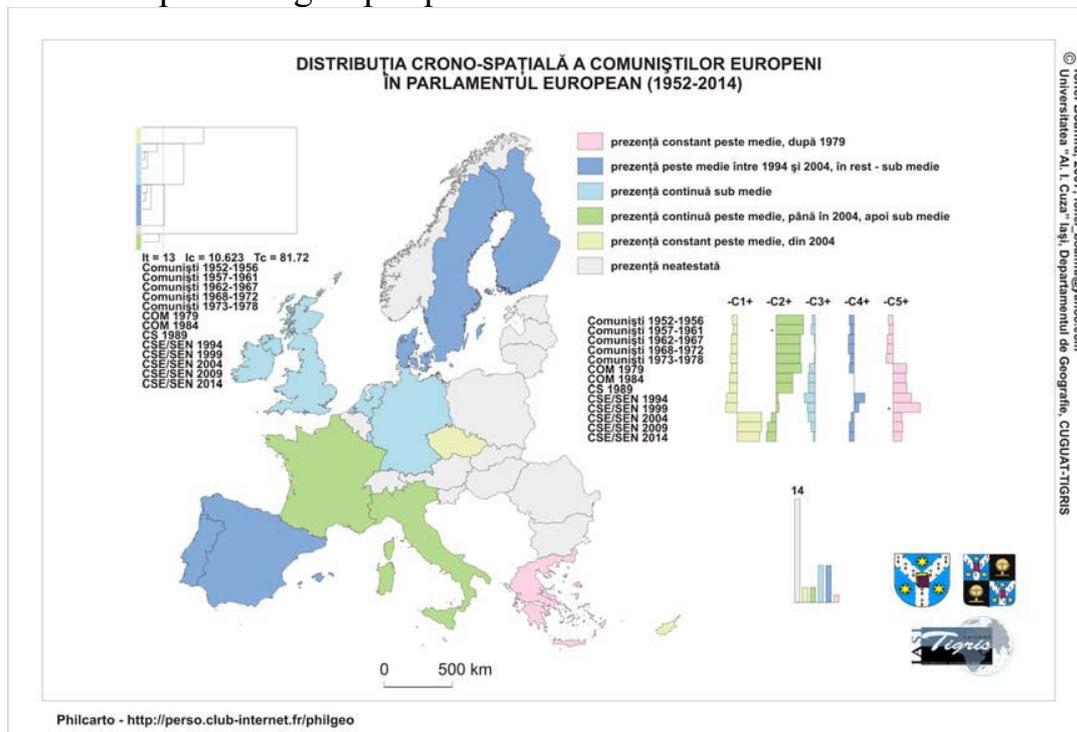
La suite des élections aura lieu en Juin 2009. Tenant compte du fait que ne sont pas attendue avant un nouvel élargissement en 2010 (lorsque, probablement, se joindra Croatie), le Parlement européen sera de retour à un certain nombre de membres proches de l'année précédente 2007, c'est-à-dire 736⁵. Tenant compte des tendances dans les 30 ans d'élections européennes, nous avons estimé la composition globale et par chaque pays pour les deux prochaines élections: 2009 et 2014, en tenant compte du meme nombre d'actuelle 27 États membres de l'UE. Ainsi, il est prévu de maintenir les populaires européens sur la première place, avec 37,64%, suivi par les socialistes (recul, toutefois, à 25%), les libéraux (13,99%), les écologistes (5,98%), la gauche radicale (5,16%), les eurosceptiques (5,03%) et les conservateurs (2,72). Avec seulement 15 députés estimation (2,04%), il est possible que l'extrême droite de ne plus se réunir, à nouveau, les conditions nécessaires pour former le propre groupe, ils se joindront les membres non-affiliés (2,45%, sans l'extrême droite).

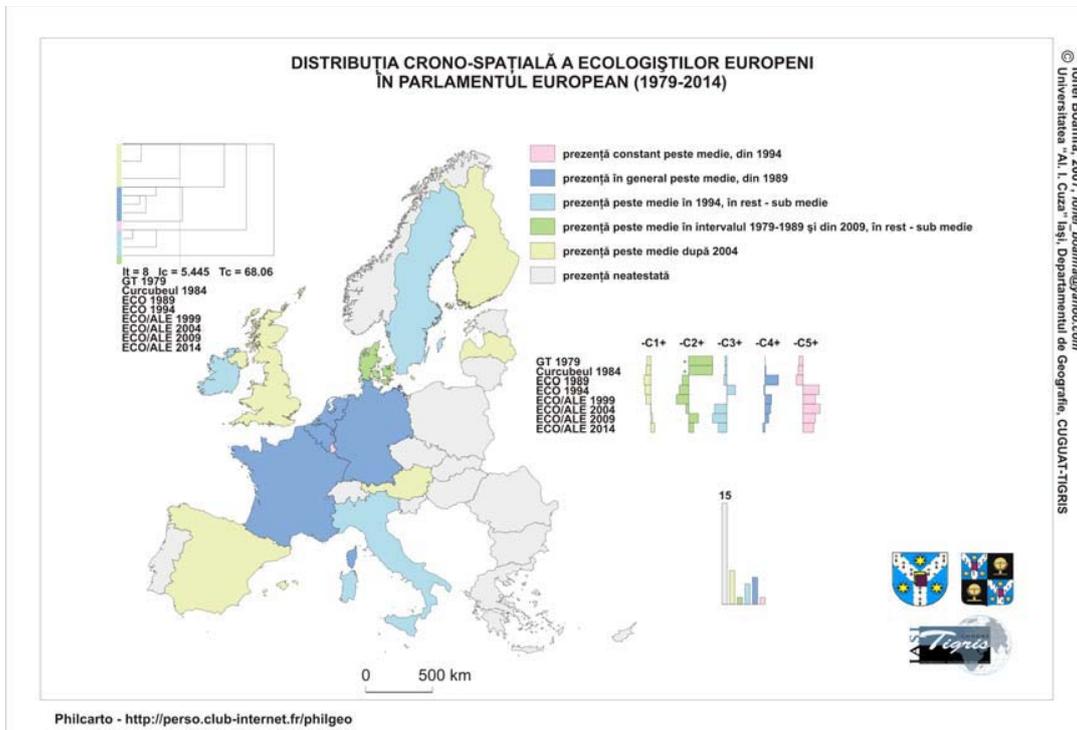
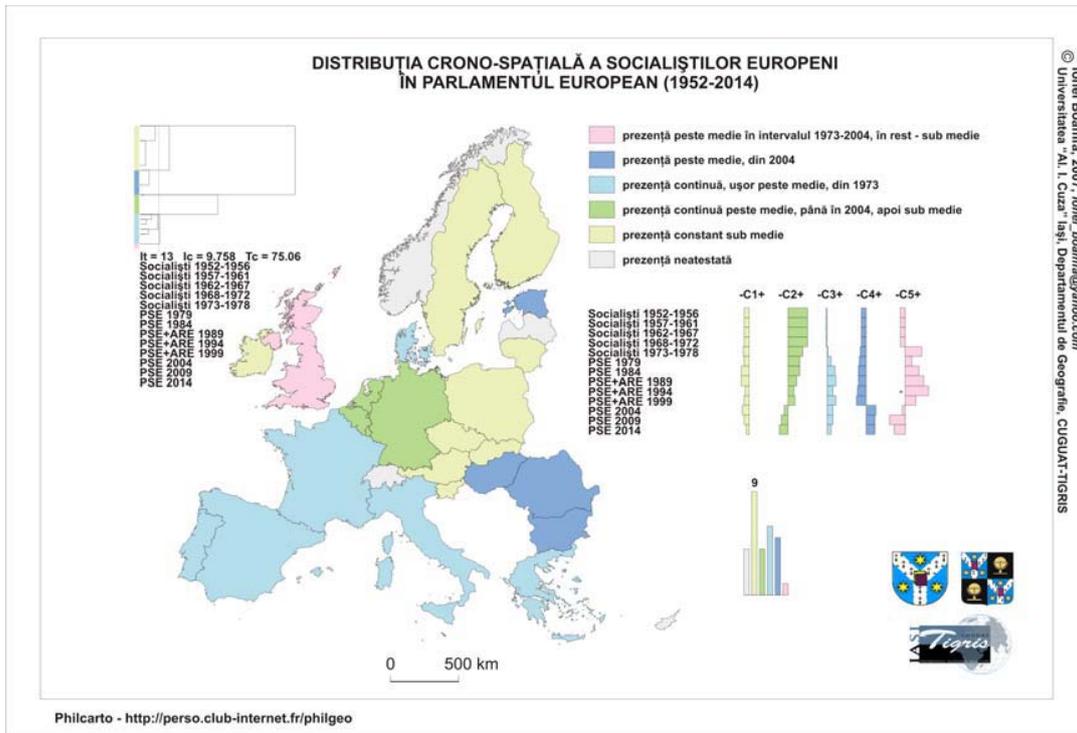
Nous avons estimé la structure politique après les élections qui auront lieu en Juin 2014. Les populaires conserverait la première place avec 36,82%,

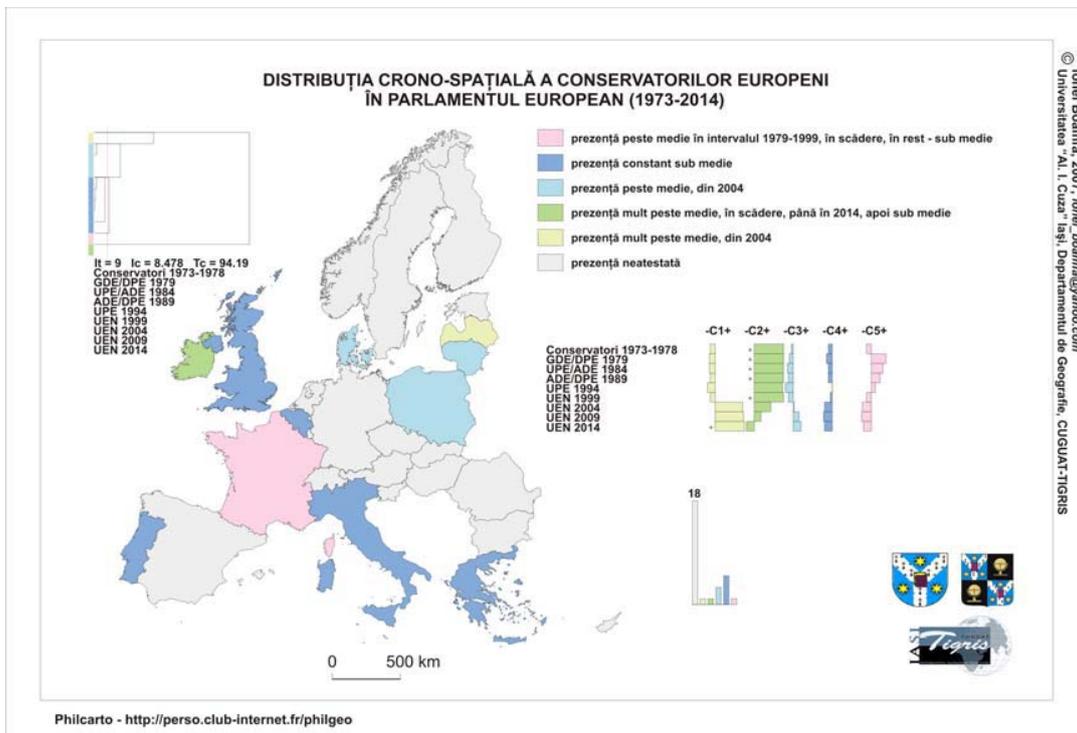
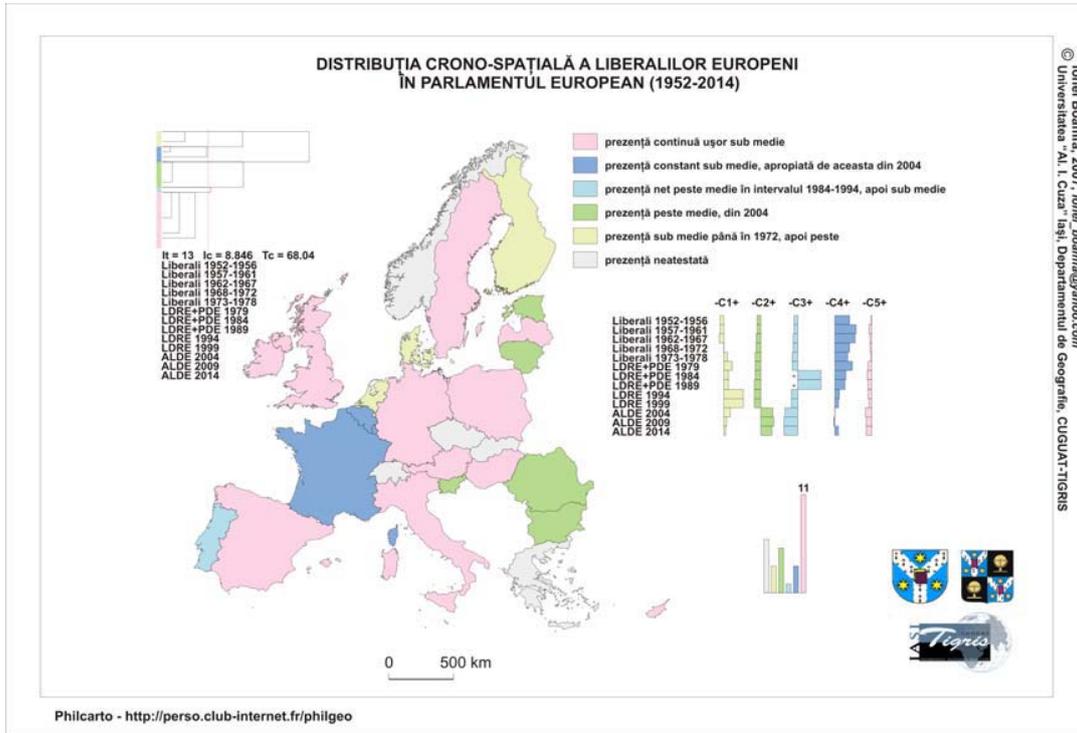
⁵ Récemment, le PE a approuvé la composition du futur, valable à partir de 2009: le nombre de ces députés sera 751.

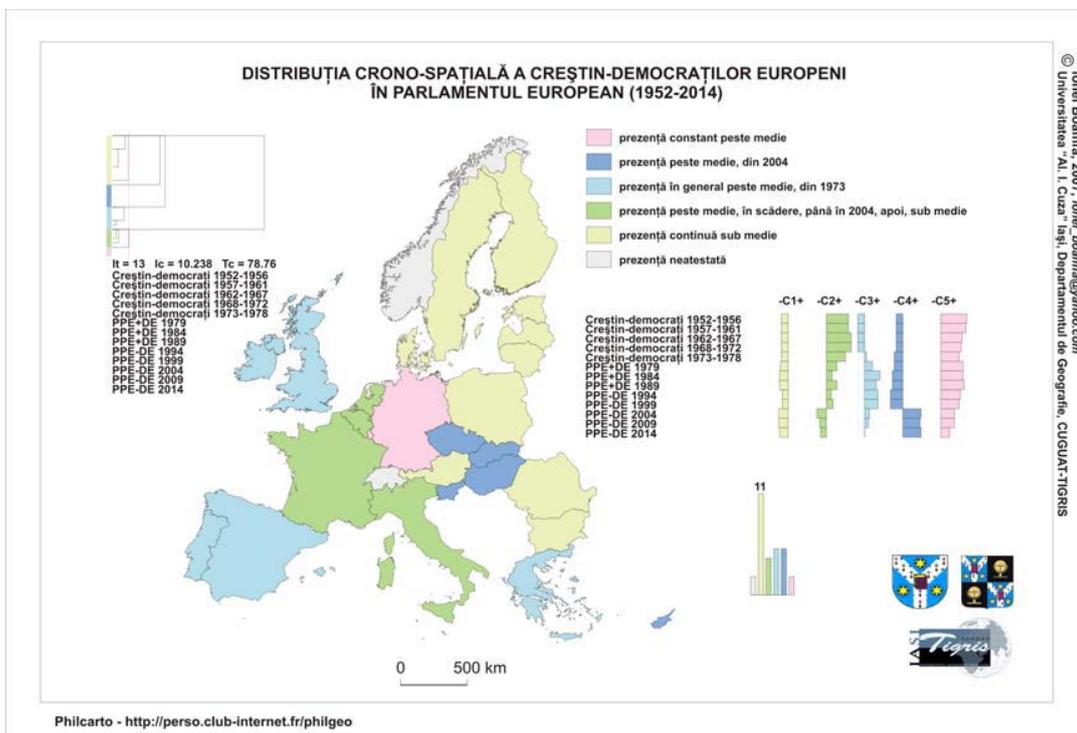
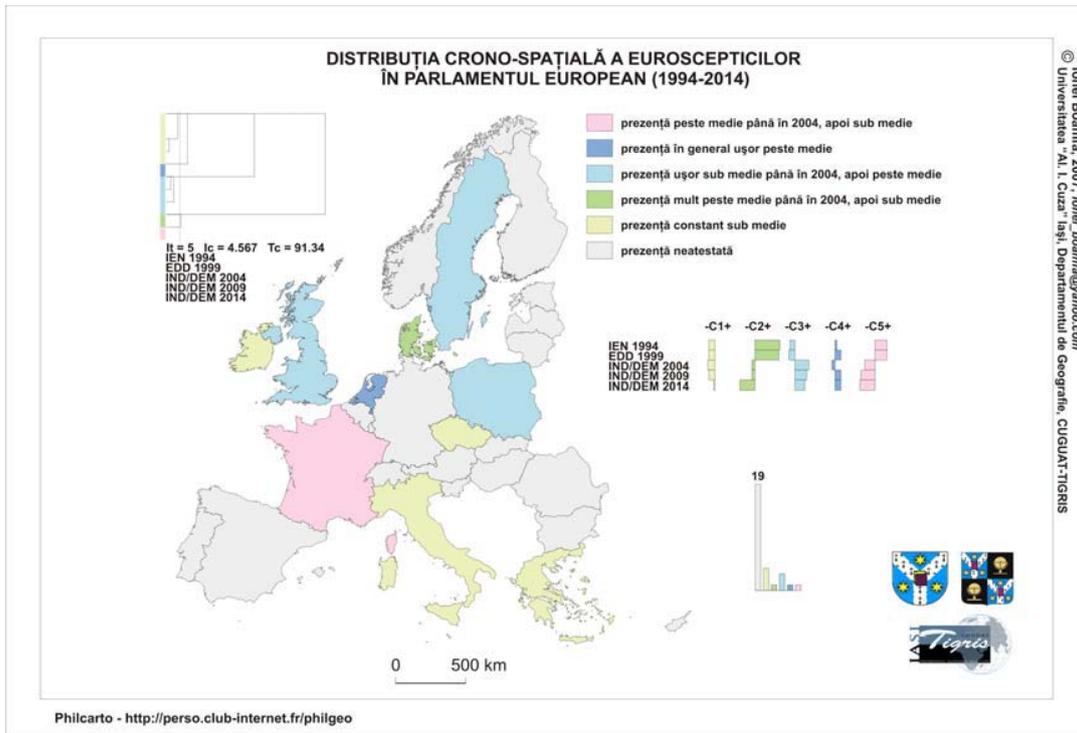
suivie par les socialistes dont le recul se creuser, mais (seulement 21,74%), puis les libéraux en légère augmentation (14,81%), les écologistes (9,65% - dans une large mesure venus des socialistes), les eurosceptiques (5,71%) et la gauche radicale (5,03%), celui-ci continuant et, lentement mais sûrement, le recul qui a commencé après 1989. Outre l'extrême droite - 19 députés - et les conservateurs (14 membres estimation) ne constituent plus des propres groupes parlementaires, auquel cas il ajouter seulement 1,77 pour cent des membres non-affiliés.

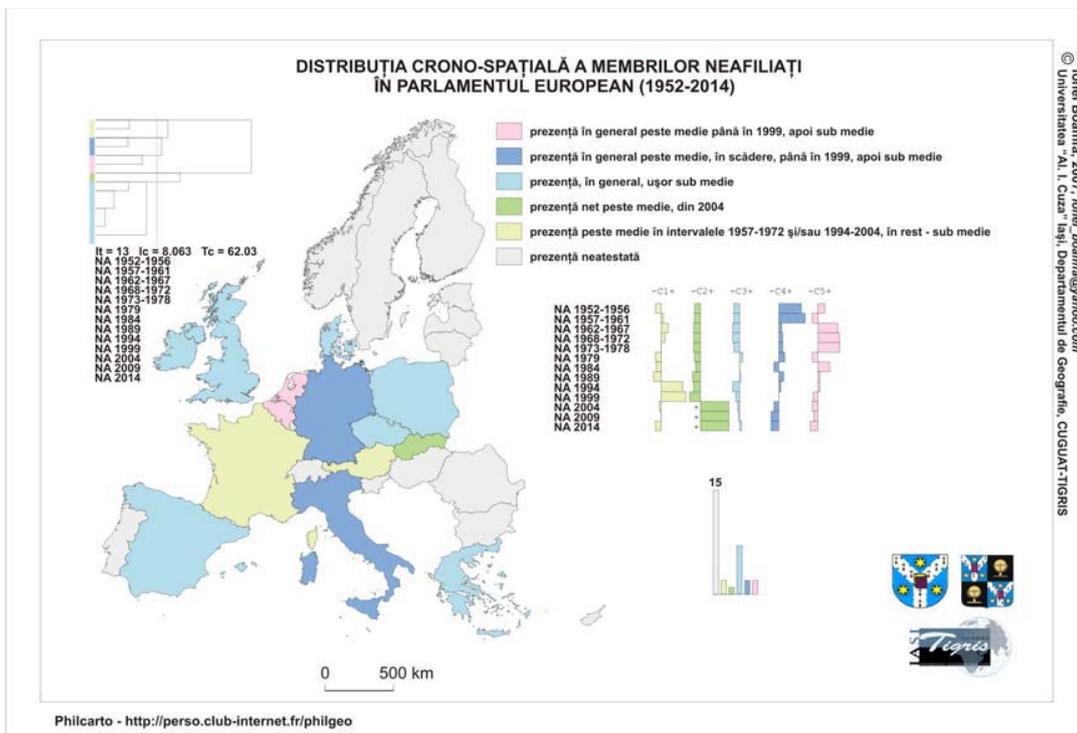
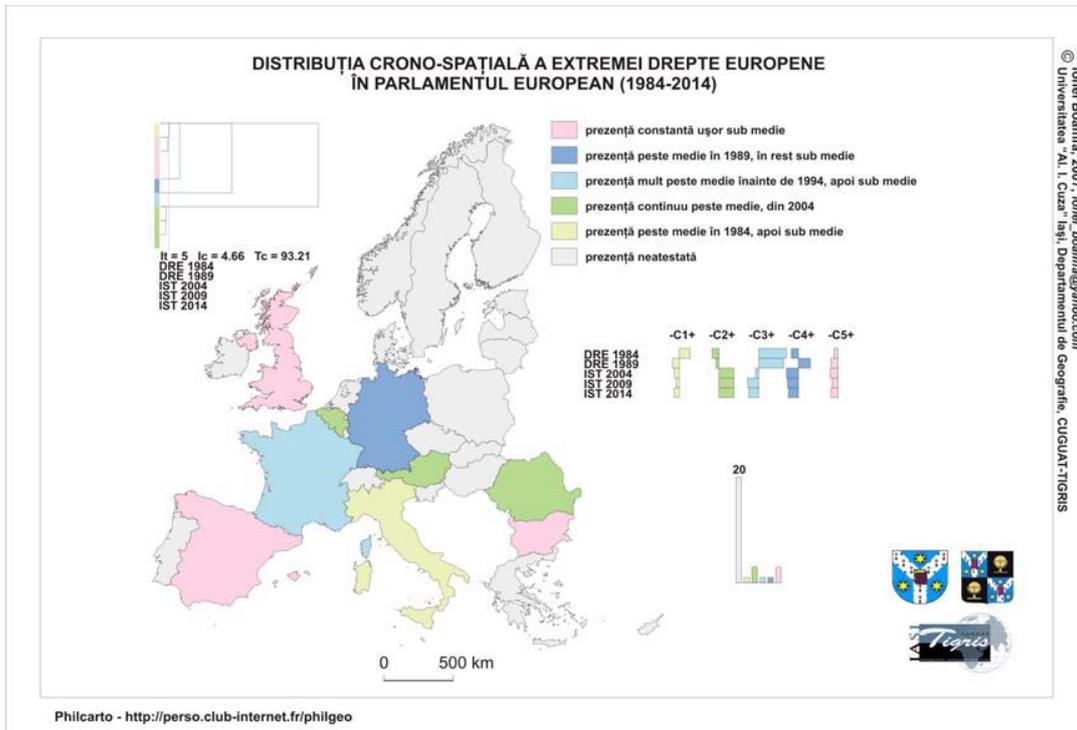
En conclusion, il met en lumière la diversification du nombre de groupes parlementaires, du 4 au cours des premières années de l'Assemblée, à 8 actuellement. En outre, il note que ces deux importants groupes – les populaires et les socialistes - ont toujours occupé des postes, seuls alternant sur le première place; les démocrates-chrétiens ont été trouvés en face de 1952 jusqu'à ce que les premières élections européennes, étant les socialistes première fois 20 ans (1979-1999). Il est prévu de maintenir la situation actuelle, les populaires dirigée de 1999, et la prochaine décennie, ainsi que le renforcement des groupes des libéraux des écologistes et des eurosceptiques. La gauche radicale, qui trouve bien avant 1989, la troisième position - dispute avec les libéraux, continue son déclin, tandis que l'extrême droite, mais aussi les conservateurs, pourraient disparaître des présents groupes parlementaires.

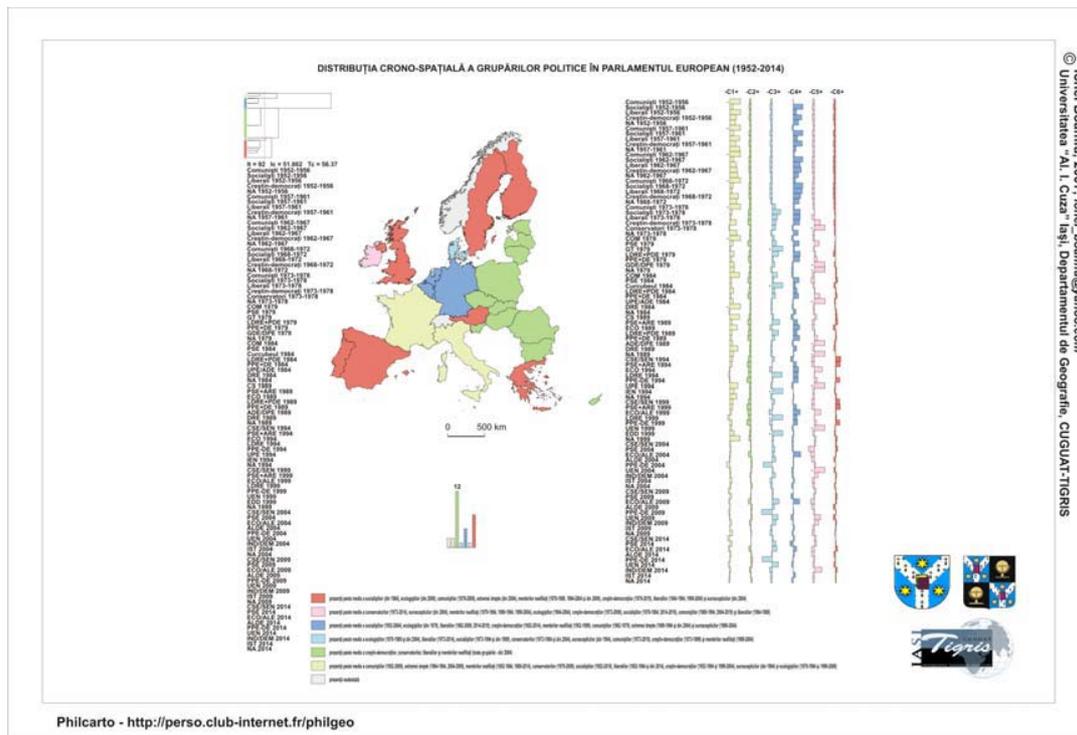












Conclusions

- Pour la totalité de la période, les orientations politiques dominantes sont des démocrates-chrétiennes et des socialistes suivis, ces derniers temps des libéraux européens qui ont consolidé cet endroit et la baisse en raison de l'extrême gauche après 1989; les écologistes et les eurosceptiques peuvent consolider leur positions dans la prochaine décennie, alors que l'extrême droite et les conservateurs ne pourraient pas former leur groupes parlementaires

- Le pays où les chrétiens-démocrates est manifeste continuellement Allemagne. Dans les anciens États membres l'importance de ce courant politique s'est plus faible, se situant légèrement inférieur à la moyenne européenne.

- Les socialistes européens représentés dans la plupart de la période étudiée, la deuxième groupe politique au Parlement européen (entre 1979 et 1999, occupant même la première place); toujours supérieure à la moyenne des poids avait jusqu'en 2004 l'Allemagne, le Benelux et Grande-Bretagne, faisant remarquer en 2004 à certains État d'Europe centrale et orientale, mais l'Europe latine et la Grèce;

- Les libéraux européens sont souvent sur la troisième position, qui, après 1989, ont été renforcés et un; des groupes libérales ont été importants jusqu'en 2004, dans les pays du Benelux, en France, au Danemark et en Finlande (mais aussi Portugal, une décennie après l'adhésion), tandis que les dernières

années ont permis de renforcer les orientations par le Parti libéral de l'Europe centrale et orientale;

- Aile gauche n'a pas été une seule fois, sur la troisième position à l'Assemblée avant 1989, puis après une courbe vers le bas et le nombre de parlementaires et en termes de pourcentages lieu, la France, l'Italie et la Grèce ont été constatées avec des poids supérieurs à la moyenne dans le passé, comme dans la décennie 1994-2004, les membres ibériques et nordiques, en 2004, seules la Grèce, Chypre et la République tchèque gardent une notable part de mouvements politiques communistes;

- Les groupes écologistes sont entrés dans le Parlement européen en 1979, se faisant remarquer par le passé, le Danemark, la France, l'Allemagne et les pays du Benelux, l'avenir est important pour ce orientation politique en Luxembourg, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Autriche, en Finlande et en Lettonie ;

- Le group conservateur a été constatées notamment en Irlande, mais aussi en France; résoudre le problème nord-irlandais semble conduire à diminuer l'importance de cette tendance en Irlande, de nouveaux membres les poids plus importantes on constater, actuellement, mais, encore, pour les années suivantes, pour la Pologne, la Lituanie et la Lettonie;

- Les eurosceptiques ont été dans le passé, en particulier en France, au Danemark et aux Pays-Bas, 2004 définissant le Royaume-Uni, Suède, la Pologne et, de nouveau, Pays-Bas;

- L'extrême droite, avec les parutions sporadiques dans le passé, quand il était représenté par les parlementaires de l'Allemagne, l'Italie et la France, a des adhérents à notre époque et pour l'avenir en Belgique, en Autriche, en Roumanie et en Bulgarie peut-être.

Bibliographie:

Bărbulescu, Iordan Gheorghe, *Uniunea Europeană. Aprofundare și extindere*, Editura Trei, București, 2001.

Bărbulescu, Iordan Gheorghe, *Uniunea Europeană. De la economic la politic*, Editura Tritonic, București, 2005.

Burban, Jean-Louis, *Parlamentul European*, Editura Meridiane, București, 1999.

Coudenhove-Kalergi, Richard. N, *Pan-Europa*, Editura Pro Europa, Tg.-Mureș, 1997.

Dragoș, Dacian Cosmin, *Uniunea Europeană. Instituții. Mecanisme*, Editura All Beck, București, 2005.

Dreyfus, Michel, *Europa Socialiștilor*, Institutul European, Iași, 2000.

- Duranton-Crabol, Anne-Marie, *Europa Extremei Drepte din 1945 până în zilele noastre*, Institutul European, Iași, 2002.
- Duțu, Alexandru, *Ideea de Europa și evoluția conștiinței europene*, Editura All, București, 1999.
- Ferréol, Gilles (coord.), *Dicționarul Uniunii Europene*, Editura Polirom, Iași, 2001.
- Gotovich, José, Delwit, Pascal, De Waele, Jean-Michel, *Europa Comuniștilor*, Institutul European, Iași, 2003.
- Hen, Christian, Léonard, Jacques, *Uniunea Europeană*, ediția a X-a, Editura C.N.I. Coresi S.A., București, 2002.
- Kulahci, Erol, *Natura și politica partidelor europene*, Institutul European, Iași, 2006.
- Leonard, Dick, *Ghidul Uniunii Europene*, Editura Teora, București, 1998.
- Magnette, Paul, *Europa politică. Cetățenie, Constituție, democrație*, Institutul European, Iași, 2003.
- Magnette, Paul, *Europa. Statul și democrația. Suveranul împlânzit*, Institutul European, Iași, 2005.
- Manolache, Octavian, *Drept comunitar*, ediția a III-a, revăzută, Editura All Beck, 2001.
- Marinescu, Virginia, Marinescu, Gheorghe Emil, *Uniunea Europeană. Proiect și devenire*, Editura Antet XX Pres, Filipeștii de Târg, 2003.
- Moreau Defarges, Philippe, *Instituțiile europene*, Editura Armacord, Timișoara, 2002.
- Nechita, Vasile C., *Integrarea europeană*, Editura Deșteptarea, Bacău, 1996.
- Pinder, John, *Uniunea Europeană. Foarte scurtă introducere*, Editura Bic All, București, 2005.
- Scăunaș, Stelian, *Uniunea Europeană. Construcție. Instituții. Drept.*, Editura All Beck, București, 2005.
- Seiler, Daniel L., *Partidele politice din Europa*, Institutul European, Iași, 1999.
- Urwin, Derek, *Dicționar de istorie și politică europeană: 1945-1995*, Institutul European, Iași, 2000.
- Vese, Vasile, Ivan, Adrian L., *Istoria integrării europene*, Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca, 2001.
- Wallace, William, Wallace, Hellen, *Procesul politic al UE*, Editura Arc, Chișinău, 2004.
- ***, *Enciclopedia Uniunii Europene*, Editura Meronia, București, 2005.
- <http://ro.wikipedia.org/wiki/ParlamentulEuropean>
- <http://www.alde.eu/>
- http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/elections_2004.asp
- <http://www.bbc.co.uk/romanian/news/>
- <http://www.euractiv.com/en/>
- <http://www.europarl.europa.eu/>
- <http://www.greens-efa.org/>
- <http://www.guengl.eu/>
- <http://www.indemgroup.org/>
- <http://www.ipsos.fr/>
- <http://www.parties-and-elections.de/eu2.html>

<http://www.scanpol.kent.edu/eu/html>

<http://www.socialistgroup.eu/>

<http://www.uengroup.org/>

<http://www.ulb.ac.be/>

<http://www.uniuneauropeana.ro/>